

LA TRAHISON DES CLERCS

Alain Finkelkraut et Bernard Henry Levy, deux propagandistes du « choc des civilisations »



Jadis, la France se flattait de produire de grands intellectuels qui apportaient au monde de nouveaux éléments de réflexion. Aujourd'hui, elle est sous la coupe de prescripteurs d'opinions, qui se donnent la réplique pour mieux imposer un prêt-à-penser, donc pour empêcher toute pensée critique. Parmi eux, Alain Finkelkraut et Bernard Henry Levy, deux figures hautes en couleur qui s'efforcent de monopoliser la parole publique pour promouvoir sans contredireur la politique de MM. Bush et Sharon. La présidence du festival de Cannes par une de leurs « bêtes noires », Emir Kusturica, devrait être l'occasion d'observer leurs méthodes et leurs relais.

page 2

Faut-il accepter n'importe quelle « constitution » ?

TRIBUNES LIBRES
INTERNATIONALES

Jürgen Habermas

s'adresse aux électeurs français de gauche. Pour lui, le seul moyen de réguler l'économie est de disposer d'une Europe politique. Or, puisque le traité constitutionnel a pour objectif déclaré de construire cette Europe, il doit être approuvé. À aucun moment, l'auteur ne se penche sur le contenu du texte dans son argumentaire. Pour Maurice Allais, au contraire, c'est bien ce contenu qui est problématique.

page 13

Les lois raciales US pour protéger l'emploi des blancs

En 1840 en Californie, territoire confisqué au Mexique, la population est majoritairement hispanophone et d'origine indienne. Elle exploite notamment les mines d'or et les terres fertiles de la vallée de Sonora. Quand survient la fièvre de l'or en 1849, l'arrivée massive d'immigrants européens met les Mexicains en minorité. Très vite les nouveaux arrivants revendiquent la place et se dotent d'un arsenal législatif pour chasser les Mexicains. Le *Greasers Act* (La loi anti bougnoules) est voté officiellement pour « protéger les gens honnêtes contre les exactions des vagabonds ». Il permet à la police d'arrêter au besoin par la force et de déporter ou envoyer au bagne, toute personne suspecte de vagabondage. Selon la loi, un vagabond est « une personne connue sous le terme de "greaser" (péjoratif pour Mexicain) et d'une manière générale toute personne née d'un sang espagnol ou indien ». Cette loi permet aux milices locales de faire régner la terreur dans la communauté mexicaine, de s'accaparer leurs biens et de lyncher impunément les récalcitrants. ■



PARANOÏA LIBERTICIDE AU ROYAUME-UNI

Demain, mardi 17 mai 2005, la reine Elizabeth II prononcera un discours présentant les grandes lignes des projets de loi de la nouvelle, mais fragile majorité acquise par Tony Blair lors des récentes élections. Parmi ces propositions, la plus controversée est certainement l'introduction de la carte d'identité biométrique pour l'ensemble des résidents du Royaume. Si le projet est à l'étude depuis longtemps car le pays n'a pas encore de système d'identification domestique, il est reproché au gouvernement Blair d'avoir intensifié son caractère intrusif au nom de la lutte contre le terrorisme, en y intégrant par exemple une empreinte de l'iris. Ses détracteurs craignent par ailleurs qu'une surveillance à caractère raciste de la population se développe par le contrôle d'identité : un phénomène déjà bien connu dans d'autres États développés.

La fragile victoire de Tony Blair l'a toutefois incité à s'engager à modifier son projet, car en plus du refus des libéraux démocrates et de l'abstention des conservateurs, il craint une fronde au sein de son propre parti sur ce sujet. ■

La trahison des clercs

Alain Finkielkraut et Bernard Henry Levy, deux propagandistes du « choc des civilisations »

Jadis, la France se flattait de produire de grands intellectuels qui apportaient au monde de nouveaux éléments de réflexion. Aujourd'hui, elle est sous la coupe de prescripteurs d'opinions, qui se donnent la réplique pour mieux imposer un prêt-à-penser, donc pour empêcher toute pensée critique. Parmi eux, Alain Finkielkraut et Bernard Henry Levy, deux figures hautes en couleur qui s'efforcent de monopoliser la parole publique pour promouvoir sans contradicteur la politique de MM. Bush et Sharon. La présidence du festival de Cannes par une de leurs « bêtes noires », Emir Kusturica, devrait être l'occasion d'observer leurs méthodes et leurs relais.



Le festival de Cannes sera-t-il le cadre d'un nouveau règlement de compte médiatique ? Et, si oui, en quoi cela peut-il bien intéresser une revue d'analyse politique internationale ?

Le 11 mai, s'est ouvert à Cannes le festival international du film. Cette année, le jury sera présidé par le cinéaste bosniaque Emir Kusturica, double vainqueur de la compétition. Or, en France, ce réalisateur baroque a deux adversaires médiatiques de taille : Alain Finkielkraut et Bernard Henry Levy. Ces deux hommes sont connus aussi bien pour leurs prises de positions dans le champ culturel que dans le champ politique et peuvent s'appuyer sur leurs relais médiatiques pour diffuser largement leurs opinions. Or, leurs analyses reflètent de façon récurrentes les politiques du gouvernement Sharon, de l'administration Bush ou, au minimum, un appui aux problématiques du choc des civilisations.

Il est fort probable que les deux hommes ne laisseront pas passer l'occasion de s'attaquer à leur vieil adversaire et il sera intéressant d'observer sur quels médias ils peuvent s'appuyer. En effet, ce sont ces mêmes médias qui, demain, véhiculeront leur soutien plus ou moins franc à une attaque contre l'Iran, la Syrie où tout autre adversaire désigné. En observant la polémique qui surgira probablement, il sera possible de faire une estimation de l'influence des deux analystes atlantistes et de l'écho de leurs thèses.

Aux sources de la polémique : la guerre en Yougoslavie

Le conflit entre Emir Kusturica, Bernard Henri Lévy et Alain Finkielkraut a commencé lors de l'éclatement de la Yougoslavie. Les trois hommes ont développé des positions inconciliables entre elles.

Alain Finkielkraut a pris, dès 1991, position en faveur des nationalistes croates et il sera le principal porte-parole des séparatistes en France [1]. Il rédigera en 1992 un livre intitulé *Comment peut-on être croate ?* où il fera l'apologie des petites nations qu'il présentera comme garantes de liberté face à des uniformités oppressives. Il se fera alors l'avocat des racines historiques des peuples et des divisions communautaires et religieuses : « *Si je n'avais pas été juif moi-même, peut-être n'aurais-je pas mis autant d'ardeur et d'insistance à défendre la Croatie. Mais comme le dit admirablement Péguy dans "Notre jeunesse" : plus nous avons du passé derrière nous, plus justement il faut le défendre, le garder pur* » [2]. Bernard Henri Lévy prendra pour sa part fait et cause pour l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine et se fera le porte parole du président musulman bosniaque Alija Izetbegovic [3]. Bien que son engagement soit légèrement plus tardif que celui de Finkielkraut, il aura une retentissement médiatique bien plus important. Sur la Bosnie-Herzégovine, il écrira un livre [4], réalisera un documentaire télévisé [5] et un documentaire pour le cinéma [6]. Il consacra à la Bosnie-Herzégovine un grand nombre de ses éditoriaux du *Point*, mènera temporairement une liste « Sarajevo » aux élections européennes de 1994 en France et organisera des tournées en Europe pour Alija Izetbegovic. Contrairement à Alain Finkielkraut, il ne fera pas l'apologie des nationalismes, mais vantera dans la Bosnie d'Izetbegovic un idéal républicain, une « petite Yougoslavie » pluriethnique tandis que les Serbes seront présentés comme peuple coupable de tentative génocidaire.

Si la base du raisonnement des deux hommes diffère, leur action politique dans ce domaine ira de pair. Les deux intellectuels appelleront à une levée de l'embargo sur les armes en direction des mouvements séparatistes, présenteront leurs adversaires comme des fascistes ou des « Munichois » et

brocarderont la « serbophilie » des institutions françaises. Ils populariseront l'image manichéenne de Croates et Musulmans bosniaques démocrates face au fascisme serbe. Pour cela, ils n'hésiteront pas à blanchir les références fascistes du camp qu'ils ont choisi de défendre. Ainsi, Bernard Henri Lévy oubliera consciencieusement le passé pro-nazi et milicien de M. Izetbegovic durant la Seconde Guerre mondiale, tout comme il oubliera ses appels en faveur d'une Bosnie peuplée des seuls musulmans. Il le présentera par contre comme le « De Gaulle bosniaque » et, avec Massoud, comme un modèle de « l'islam modéré ». Alain Finkielkraut pour sa part prendra la défense de l'ancien archevêque croate, Mgr Stepinac [7], malgré ses positions pro-nazis et son soutien au régime oustachi d'Ante Pavelic [8].

Emir Kusturica avait pour sa part une approche totalement différente de la question. Né à Sarajevo en 1954 dans une famille bosniaque « musulmane », mais agnostique et titiste (son père travaillait au ministère de l'Information de Bosnie Herzégovine), il s'est toujours considéré comme Yougoslave. Il a dénoncé les nationalistes croates et slovènes séparatistes qu'il n'a pas hésité à présenter comme les descendants idéologiques des collaborateurs nazis. En plusieurs occasions, il a sous-entendu une responsabilité des puissances étrangères dans l'éclatement de son pays. Ainsi, en 1992, il écrivit dans *Le Monde* : « Europe, l'affrontement des musulmans de Bosnie et des Serbes de Bosnie n'est pas authentique, il a été fabriqué, il est apparu sur les décombres des empires déchus laissant derrière eux les cendres. Il est entretenu par les mouvements nationalistes dépourvus de toute raison, c'est TON incendie, c'est à TOI de l'éteindre. » [9]

Cette vision ne pouvait pas plaire aux deux intellectuels français et ce d'autant plus qu'elle émanait d'un artiste reconnu internationalement et avait donc un certain écho. De même, les positions des deux hommes avaient ulcéré le réalisateur qui les avait pris violemment à partie. Après plusieurs passes d'armes, la polémique éclata véritablement avec l'attribution d'une seconde Palme d'Or [10] au film *Underground*, hommage mortuaire baroque et onirique à la défunte Yougoslavie. Le réalisateur fait terminer son film par ces mots « C'est avec peine, avec tristesse et joie que nous nous souviendrons de notre pays, lorsque nous raconterons à nos enfants des histoires qui commencent comme tous les contes de fées : il était une fois un pays... ».



Alain Finkielkraut en compagnie de l'ambassadeur de Croatie en France

C'est Alain Finkielkraut qui réagira le premier à cette Palme d'Or dans *Le Monde* en accusant le jury du Festival d'avoir récompensé un propagandiste nationaliste pan-serbe [11]. Kusturica lui répondit bien plus tard, le 26 octobre

1995, dans le même quotidien pour parodier les excès du philosophe [12]. Peu après, Finkielkraut contre-attaquait, dans *Libération* cette fois. Obligé d'admettre qu'il n'avait pas vu le film avant d'en faire la critique dans *Le Monde*, il tentait de se justifier par une nécessité d'urgence : « *Le collabo a ainsi empoché la palme du martyr : cette mystification insultante et stupide exigeait d'être dénoncée séance tenante. Ce que j'ai fait.* » [13]. Ce que l'opinion retint de cette passe d'arme, c'était que Finkielkraut avait critiqué un film qu'il n'avait pas vu. Un film satirique fut même tourné en se fondant sur cette anecdote peu valorisante comme point de départ [14].

Cet échange fit passer au second plan l'affrontement BHL-Kusturica. Plus subtil, Bernard Henri Lévy insista régulièrement dans ses *Bloc-Notes* sur le fait qu'il ne jugerait le film qu'après l'avoir vu tout en présentant régulièrement le réalisateur bosniaque comme un auteur fasciste [15]. Cette appréciation ne se démentit pas une fois le film visionné puisque alors il se mit à comparer Kusturica à Céline : un génie raciste [16].



Emir Kusturica

_ Blessé par cette polémique, Emir Kusturica prétendra vouloir arrêter le cinéma, mais il reviendra trois ans plus tard à la réalisation avec *Chat Noir*, *Chat blanc*. Son retour sera marqué par une nouvelle attaque contre Bernard Henri Lévy puisqu'il affirmera que c'est après avoir vu le film *Le Jour et la nuit*, réalisé par son adversaire, qu'il s'était décidé à revenir au cinéma, ne pouvant pas laisser cet art à de tels incapables.

Les rancœurs passées risquent fort de se réveiller à l'occasion de l'actuel festival de Cannes. Reste à savoir, si c'est le cas, quels réseaux médiatiques seront mobilisés.

Les réseaux médiatiques

Bernard Henri Lévy et Alain Finkielkraut existent principalement grâce à leur capacité à se faire entendre dans les médias. Bien que philosophes de formation et se présentant comme tels, ni l'un ni l'autre ne sont étudiés dans les universités ou n'ont conçu des concepts philosophiques qui leur survivront. Leur légitimité vient de leur omniprésence médiatique et de leur capacité à mobiliser les médias autour de chacune de leurs prises de position, quel que soit le sujet.

Toutefois, les réseaux médiatiques des deux hommes sont changeants et évoluent avec le temps. Il est difficile de savoir où chacun en est dans ses relations avec tel organe de presse, tel éditorialiste ou tel patron de groupe de presse.

Les réseaux de Bernard Henri Lévy ont fait l'objet de plusieurs ouvrages récents

qui ont permis de recenser ses amitiés et ses liens dans la presse. Parmi les livres sortis sur « le plus grand intellectuel français », c'est l'ouvrage de Jade Lindgaard et Xavier de La Porte, *le B.A. BA du BHL* [17], qui fournit les meilleurs informations sur ce point. Les auteurs analysent ce qui représente pour eux une illustration parfaite du bon usage des réseaux : l'écho fait autour de la sortie du film de BHL, *Le jour et la nuit* [18].

Avant même sa sortie, le film donnera lieu à quantité d'articles et fera même la une de *Paris Match* [19], du *Figaro Magazine* [20], du *Point* [21] et de *L'Évènement du Jeudi* [22]. Jade Lindgaard et Xavier de La Porte notent qu'à l'époque BHL est lié à Roger Théron patron de *Paris Match* qu'il a défendu dans l'affaire des photos de Mitterrand sur son lit de mort et il est ami de Jean-Luc Lagardère (dont il prononcera l'éloge funèbre) qui possède alors en partie *Paris Match*. Les auteurs prétendent que les dirigeants de *L'Évènement du jeudi* auraient pu décider de donner un grand retentissement à la sortie du film afin de séduire le même Lagardère alors qu'ils espéraient une recapitalisation de leur hebdomadaire. Le journal fera sa « une » sur le film, présentera un carnet de tournage, une interview du réalisateur, une autre de Maurice Jarre, auteur de la Bande originale, et publiera un « Pour/Contre ».



Bernard Henry Lévy
réalisateur

La partie « Pour » est assurée par Yann Moix, auteur Grasset (où M. Lévy est éditeur depuis 1973) qui fera par la suite part de ses carnets de tournage du film *Podium* dans la Revue *la règle du jeu* de BHL. En ce qui concerne *Le Point*, Lévy y est éditorialiste, il a co-scénarisé le film avec Jean-Paul Enthoven (conseiller à la direction de la rédaction de l'hebdomadaire) et le critique de cinéma du journal, Pierre Billard, a rédigé le dossier de presse du film. Ces « unes » s'accompagneront des carnets de voyage de Françoise Giroud dans *Le Nouvel Observateur* [23], du producteur Daniel Toscan du Plantier dans le *Figaro Magazine* [24], de l'animateur de Canal + Karl Zéro [25] dans *le Journal du dimanche* [26]. Quant à Bernard-Henri Lévy lui-même il en publiera deux, dans *L'Express* [27] et dans *Télé 7 jours*. Ces deux journaux appartiennent au groupe Hachette de Jean-Luc Lagardère, lui-même propriétaire des Éditions Grasset. À la télévision, le pilonnage fut également important [28]. La FNAC du milliardaire François Pinault, dont il est l'ami, sera co-producteur du film et fera une opération promotionnelle d'ordinaire réservée aux grands concerts sur les ventes de billets.

Quand, à la sortie du film, les critiques seront, à l'instar du long métrage, très mauvaises, certains de ces amis parleront alors de « cabale » contre le

réalisateur.

Cette étude montre l'étendue des moyens déployables par Bernard Henry Lévy grâce à ses amitiés personnelles dans les milieux médiatiques ou politiques [29], à ses échanges de bons procédés (Le « Bloc Note » du *Point* est l'occasion de vanter ou d'attaquer le travail d'autres auteurs ou de journalistes) ou à sa position personnelle (Son poste d'éditeur chez *Grasset* qui lui permet d'éditer ou non certains journalistes ou écrivains [30], il est également membre du conseil de surveillance de la chaîne franco-allemande *Arte*). Toutefois, ces relations peuvent fluctuer. Néanmoins, on compte ces dernières années un certain nombre de journaux fidèles. *Le Point*, propriété de François Pinault, est le premier d'entre eux. Il a des liens historique avec *Grasset*, BHL y écrit et depuis 1998. *Le Monde* est également un soutien de longue date, surtout depuis la reprise en main de 1994 par l'équipe Colombani-Plenel-Minc. L'auteur signera treize interventions entre 1998 et 2000 et, compte tenu de la place du quotidien auprès des élites française, il jouera un rôle essentiel dans le processus de re-légitimation de l'intellectuel après l'échec du *Jour et la Nuit*. Par ailleurs, Jean-Marie Colombani, animant l'émission *La rumeur du Monde* sur *France Culture*, et l'ancien directeur délégué, Edwy Plenel, *Le Monde des idées* sur la chaîne *LCI*, la proximité avec ce journal permet de disposer d'un grand écho auprès de l'*intelligentsia*. Bernard Henri Lévy profitera pleinement de ce dispositif lors de la sortie de son livre *Qui a tué Daniel Pearl ?* [31].

Les réseaux d'Alain Finkielkraut, moins importants, n'ont pas suscités d'études récentes. Notons qu'il a fréquenté la Fondation Saint-Simon [32] et qu'il dispose d'une émission hebdomadaire sur *France Culture*, *Répliques*. Entre 1987 et 2003, Alain Finkielkraut a signé, souvent seul et parfois avec d'autres auteurs, 81 articles dans la presse nationale française [33]. Toutefois, aujourd'hui, il semble privilégier l'outil audio-visuel. Il n'a plus signé une seule tribune seul dans la presse depuis 2003, mais il est devenu un habitué des plateaux de télévision [34].

Ces réseaux servent régulièrement aux deux hommes à valider les orientations et les politiques d'Israël et de Washington. Les deux auteurs participent donc à la diffusion des problématiques sionistes et atlantistes dans l'opinion publique française.

Diffuser l'atlantisme

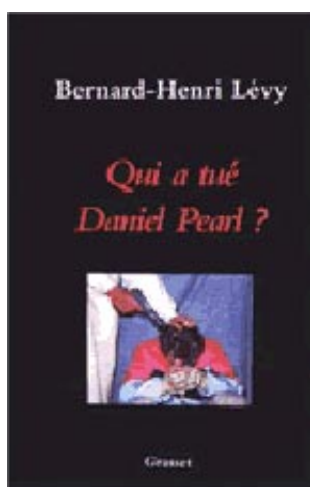
Bernard Henri Lévy et Alain Finkielkraut n'ont pas travaillé ensemble ailleurs que dans la création de l'Institut d'études lévinassiennes de Jérusalem, mais leurs interventions ou leur travaux concordent bien souvent.

Les deux auteurs se sont tous deux illustrés dans la défense de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Il s'agit d'un thème récurrent chez Alain Finkielkraut qui a toujours légitimé les actions de Tsahal contre les populations palestiniennes [35]. Comme souvent, Bernard Henri Lévy s'est montré bien plus subtil que son collègue, mais l'optique défendue est à peu près la même. Il est parvenu à s'immiscer dans les célébrations qui ont entouré la signature de l'Initiative de Genève entre Yossi Beilin et Yasser Abed Rabbo pour en donner la lecture la plus favorable possible à Israël, prétendant que les Palestiniens avaient formellement reconnu leur renoncement au droit au retour alors que

cette question est exposé de façon complexe et ménageant tout le monde sur huit pages dans l'accord signé.

Concernant la guerre d'Irak, Alain Finkielkraut s'est prononcé fortement en faveur de cette guerre, brocardant « l'impuissance européenne » face au « dictateur Saddam Hussein ». Bernard Henri Lévy eut, là encore, une position plus ambiguë, se contredisant de *Bloc-Note* en *Bloc-Note* sur son soutien ou non au conflit pour finir par se déclarer opposé à cette guerre pour des raisons tactiques tout en minimisant le crime qu'elle représentait. Le 16 août 2002, Bernard Henry Lévy ne faisait pas dans la nuance : « *Attaquer Saddam Hussein ? Oui, bien sûr. Ce n'est pas ici que l'on défendra ce massacreur de Kurdes et de chiïtes, ce terroriste, ce mégalomane suicidaire, ce fou, ce Néron actionniste dont, en 1998 déjà, Massoud me confiait qu'il était en possession d'armes chimiques et bactériologiques massives auxquelles il ne manquait que des vecteurs fiables. Reste que cette attaque sera une tragique erreur si elle n'est précédée par deux opérations décisives. Une opération diplomatique, d'abord, assurant les États-Unis, comme avant la guerre du Golfe, de la neutralité, voire du soutien logistique et tactique, d'un ou plusieurs États arabes modérés. Une action proprement politique ensuite, renforçant, comme en Afghanistan, les opposants intérieurs à Saddam, la relève possible, l'alternative, bref l'équivalent irakien de cette Alliance du Nord sans qui l'ordre taliban régnerait toujours sur Kaboul.* » [36]. Aucun mot n'était trop fort pour dénoncer l'Irak. Pourtant, cet appel à la guerre avait disparu deux mois plus tard : « *Je maintiens que l'Irak est un leurre. Je maintiens qu'en faisant la guerre à l'Irak l'Amérique se tromperait de cible.* » [37], affirmer « *je maintiens* » dans ces conditions ne manque pas de piquant. Par la suite, l'auteur désigna la Guerre d'Irak comme une guerre « *moralement juste* », mais étant une « *erreur politique* » [38] et sa principale inquiétude sera la montée de l'antiaméricanisme que suscite cette guerre [39].

En ce qui concerne les futurs aventures coloniales de l'administration Bush, notons qu'Alain Finkielkraut est membre du comité de soutien aux étudiants iraniens [40] et qu'il est signataire, avec Bernard Henri Lévy, d'un appel en faveur de la « Révolution du Cèdre » au Liban [41]. Les deux hommes avaient, auparavant, défendu la « révolution » orange en Ukraine



Cependant les deux auteurs s'illustrent surtout dans la vulgarisation du « Choc des civilisations » pour la société française. Dans son livre *Qui a tué Daniel Pearl ?*, « romanquête » mêlant pseudo-enquête de terrain, commentaires « philosophiques » personnels et invention littéraire (il n'hésite pas à expliquer ce qui est passé par la tête de Daniel Pearl avant sa décapitation, faisant ainsi parler un mort), Bernard Henri Lévy livre une lecture essentialiste de l'islam. Il oppose un islam moderne et occidentalisé à un islam fondamentaliste menaçant, accréditant ainsi la thèse de la conspiration islamiste mondiale. Il affirme dans cette « enquête » que le journaliste du *Wall Street Journal* Daniel Pearl, assassiné en 2002 à Karachi, a été tué par les services secrets pakistanais car il aurait enquêté sur les liens entre l'ISI et Al Qaïda et une possible vente d'armes nucléaires du Pakistan

à l'organisation de Ben Laden. Cette version des faits a été démentie par la rédaction du journal de Daniel Pearl et par le père du journaliste. En outre, bien des éléments factuels de l'enquête apparaissent au mieux comme douteux à la lecture de la contre-enquête que fit William Dalrymple dans la *New York Review of Book* [42]. Cela n'empêcha pas l'immense majorité de la presse française de rendre hommage à l'ouvrage et de le présenter comme une œuvre incontournable.

Ce livre n'est pas une œuvre isolée, tout au long d'articles et d'éditoriaux, BHL s'efforce de présenter une opinion arabe regroupant des fanatiques et qu'il convient de vaincre militairement [43]. Plus grave encore, ce point de vue fut développé dans un rapport officiel commandé par le président de la République française Jacques Chirac et le Premier ministre de l'époque Lionel Jospin à l'intellectuel médiatique en février 2002. Selon un membre anonyme du cabinet d'Hubert Védrine, ministre français des Affaires étrangères à l'époque, cité par Jade Lindgaard et Xavier de la Porte [44], ce rapport avait été demandé à l'auteur pour qu'il cesse de fustiger l'action de la France en Afghanistan. L'ex-membre du Quai d'Orsay confiait aux auteurs : « *Il faut être en lien avec ce petit monde qui a un pouvoir de nuisance et d'agitation. Il faut faire attention, parce qu'il y a un penchant naturel de la presse pour ces discours. On est obligé de composer avec eux* ». Ainsi, grâce à ses réseaux, M. Lévy se voyait confier la rédaction d'un document officiel et voyait conférer une légitimité supplémentaire à ses opinions.

Par la suite, il s'illustrera dans les attaques contre l'intellectuel musulman Tariq Ramadan. Ce dernier sera taxé d'antisémitisme, de double langage voire de liens avec le financement d'Al Qaïda [45].

De son côté, Alain Finkielkraut a été consulté par la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale lors de la table ronde sur la laïcité à l'école, organisée le 22 mai 2003. Partisan résolu de l'interdiction du voile dans les écoles, il prendra régulièrement position contre les Français d'origine arabe en France. Il déclarera ainsi que la France n'a pas participé à la Guerre d'Irak de l'administration Bush pour calmer cette frange de la population. Ce sont ces mêmes Français d'origine arabe qui se verront présentés comme la cause d'un « nouvel antisémitisme » [46] en France [47] voire d'un « racisme anti-blanc » [48], une expression autrefois réservée au seul Front national.



Bernard Henry Lévy

Illustration parfaite de cette optique défendue par les deux auteurs, l'hebdomadaire *Le Point* dans son dernier numéro (12 mai 2005) propose dans ses pages un débat dans lequel Alain Finkielkraut dénonce à nouveau le « nouvel antisémitisme » et le « racisme anti-blanc » des populations arabes françaises tandis que Bernard Henri Lévy dans son *Bloc-Note* dénonce la collusion du Pakistan et d'Al Qaïda [49].

Faites vos jeux

Dans la probable future cabale contre Emir Kusturica, nous ne savons pas qui dira quoi et quels seront les médias utilisés. Les jeux d'alliance du monde médiatique et culturel parisien sont par trop changeants pour se livrer à des pronostics. Toutefois, pour le citoyen, l'observation de ces alliances offre de précieux renseignements sur les prochaines campagnes médiatiques qui influenceront sans aucun doute bien plus sa vie qu'une querelle mondaine. C'est l'intérêt de l'observation de l'affrontement à venir.

Cédric Housez

[1] Sur 30 articles recensés par l'ambassade de Croatie sur [le soutien des intellectuels français à l'indépendance croate](#), Alain Finkielkraut est signataire ou co-signataire de 12.

[2] Alain Finkielkraut, *Comment peut-on être croate ?* Gallimard, Paris, 1992. P. 51-52

[3] M. Itzetbegovic, qui avait soutenu le reich nazi durant sa jeunesse, était curieusement devenu la coqueluche des israéliens. Il s'entoura alors de Richard Perle.

[4] *Le Lys et la cendre, journal d'un écrivain en temps de guerre en Bosnie*, Grasset, 1996

[5] *Un jour dans la mort de Sarajevo*, 1992

[6] *Bosna !*, 1994

[7] « Mgr Stepinac et les deux douleurs de l'Europe », *Le Monde*, 7 octobre 1998

[8] « [Jean-Paul II béatifiera prochainement le criminel contre l'humanité, Alojzije Stepinac](#) », *Note d'information du Réseau Voltaire*, juin 1998

[9] « Europe, ma ville flambe ! », *Le Monde*, 24 avril 1992.

[10] Il a obtenu la première en 1985 pour le film *Papa est en voyage d'affaire*

[11] « *Ce que Kusturica a mis en musique et en images, c'est le discours même que tiennent les assassins pour convaincre et pour se convaincre qu'ils sont en état de légitime défense car ils ont affaire à un ennemi tout-puissant. Ce cinéaste dit de la démesure a donc capitalisé la souffrance de Sarajevo alors qu'il reprend intégralement à son compte l'argumentaire stéréotypé de ses affameurs et de ses assiégeants. Il a symbolisé la Bosnie suppliciée alors qu'il refuse de se dire Bosniaque et qu'il entre dans une sainte colère quand on ose traiter Slobodan Milosevic de fasciste ou les Serbes d'agresseurs.*

En récompensant Undergroud, le jury de Cannes a cru distinguer un créateur à l'imagination foisonnante. En fait, il a honoré un illustrateur servile et tape-à-l'oeil de clichés criminels ; il a porté aux nues la version rock, postmoderne, décoiffante, branchée, américanisée, et tournée à Belgrade, de la propagande serbe la plus radoteuse et la plus mensongère. Le diable lui-même n'aurait pu concevoir un aussi cruel outrage à la Bosnie, ni un épilogue aussi grotesque à la frivolité et à l'incompétence occidentales. » ; Alain Finkielkraut, « L'imposture Kusturica », *Le Monde*, 02 juin 1995

[12] « Mon imposture », *Le Monde*, 26 octobre 1995

[13] « La propagande onirique d'Émir Kusturica », *Libération*, 30 octobre 1995

[14] « Rien sur Robert », de Pascal Bonitzer, 1999 avec Patrice Luchini, Sandrine Kiberlain et Michel Piccoli

[15] *Le Point*, Bloc Note du 10 juin 1995 et du 21 octobre 1995.

[16] *Le Point*, Bloc Note du 4 novembre 1995.

[17] Édition La Découverte, 2004

[18] « Le cas d'école du film de BHL, le jour et la nuit », op. cité, p. 92.

[19] 30 janvier-5 février 1997

[20] 1er-7 février 1997

[21] 1er-7 février 1997

[22] 13-19 février 1997

[23] 20 juin 1996

[24] 1er février 1996

[25] Par ailleurs acteur dans le film

[26] 15 février 1996

[27] 13 février 1996

[28] Alain Delon (acteur principal du film) est le 2 février 1996 à l'émission *7/7* de TF1. Le 9 février, Bernard-Henri Lévy est l'invité du *19/20* de France 3. Quelques minutes plus tard, Arielle Dombasle (actrice principale du film et compagne du réalisateur) est sur France 2 dans *Déjà le retour*. Le mardi 11, Bernard-Henri Lévy est l'invité de *Nulle part ailleurs* sur Canal +. Le même soir, Arielle Dombasle participe sur France 2 au *Cercle de minuit*. Le lendemain matin, Bernard-Henri Lévy est, sur France Inter avant d'être, quelques jours plus tard à nouveau sur France 3 dans l'émission *Ligne de mire*.

[29] La constitution de réseaux peut commencer tôt. Dès ses études préparatoires au concours de l'École Normale Supérieure à Louis-le-Grand, il a pour camarade de classe **Alexandre Adler** (chroniqueur à France Culture et au Figaro), Olivier Cohen (directeur d'édition au Seuil), Roger-Pol Droit (journaliste au monde), **Jean-Marie Guéhenno** (secrétaire général adjoint des Nations Unies). À la même époque, il rencontre **Alain Minc** qui est en Math' sup dans le même établissement.

[30] Parmi les auteurs publiés, on compte Nicolas Sarkozy qui a publié une biographie de George Mandel dans la prestigieuse maison

[31] Bernard-Henri Lévy faisait la une du *Monde des livres* le 25 avril 2004, puis était l'invité le lendemain de *La rumeur du Monde* à 12 h 45 sur France Culture et du *Monde des idées* à 17 h 10 sur LCI

[32] cf. **La face cachée de la Fondation Saint-Simon**, par Denis Boneau, *Voltaire*, 10 février 2004

[33] Ce décompte a été fait par Mathias Reymond, « **Les prédications d'Alain Finkielkraut (2) : « Mes opinions sur papier journal »** », *Acrimed*, 12 janvier 2005. L'article recense 61 articles dans *Le Monde*, 11 dans *Libération*, 5 dans *Le Figaro*, 2 dans *Le Point*, un dans *La Croix* et un dans *L'Express*.

[34] Il est invité régulier de Serge Moati, pour l'émission *Ripostes* (2 novembre 2003, 30 mai 2004, 7 novembre 2004 et 19 décembre 2004), de Guillaume Durand pour l'émission *Campus* (12 octobre 2003 et 14 octobre 2004), de Franz-Olivier Giesbert dans *Cultures et dépendances* (13 mars 2002, 10 septembre 2003, 10 décembre 2003, 4 mai 2005). Source *Acrimed*, article cité, réactualisé par nous

[35] « *Israël n'avait pas d'autre choix que de tenter de juguler lui-même le terrorisme. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de solution militaire qu'une réaction militaire est frappée d'illégitimité. [...] On ne peut à la fois terrifier les gens et leur demander d'obéir*

scrupuleusement aux conventions de Genève » *La Croix*, (17 avril 2002)

[36] *Le Bloc-Note de Bernard Henry Lévy*, *Le Point*, 16 août 2002

[37] *Le Bloc-Note de Bernard Henry Lévy*, *Le Point*, 25 octobre 2002 (il ne s'agit pas d'une citation hors contexte, ceux qui connaissent le style décousu des *Bloc-Note* de BHL dans *Le Point* savent qu'il lui arrive de mettre une idée de ce type entre deux pensées sur d'autres sujets n'ayant rien à voir. Le passage que nous citons, ne s'appuie sur aucun autre raisonnement, contrairement à sa justification de la guerre en août).

[38] *Le Bloc-Note de Bernard Henry Lévy*, *Le Point*, 14 février 2003

[39] « Chirac et Villepin auront-ils le courage de désavouer l'antiaméricanisme qui déferle ? », *Le Bloc-Note de Bernard Henry Lévy*, *Le Point*, 18 avril 2003

[40] *Les bonnes raisons d'intervenir en Iran*, *Voltaire*, 12 février 2004

[41] « *Vive la Révolution du Cèdre* », *Le Figaro*, 14 mars 2005, traité dans *Tribunes Libres Internationales*, *Voltaire*, 15 mars 2005

[42] « *Murder in Karachi* », 4 décembre 2003. Ce texte a été traduit en Français par le *Monde diplomatique* dans le cadre d'un dossier contestant les thèses de l'auteur : « *Romanquête* » ou *mauvaise enquête* », dossier réalisé sous la direction de Serge Halimi, 11 décembre 2003.

[43] « *Les talibans n'ont pas été seulement vaincus. Ils l'ont été sans combattre. Ils l'ont été piteusement, sans même un baroud d'honneur. Et l'image de ces combattants défaits, que, de Damas à Tunis, la rue arabe avait auréolés de tous les prestiges, l'image de ces Saladins qui étaient censés mettre l'Amérique à genoux et qui, au premier coup de feu, ont détalé comme des poulets, n'a pu que stupéfier ceux qui se reconnaissaient en eux.* », tiré de *Ce que nous avons appris depuis le 11 septembre*, par Bernard-Henri Lévy, *Le Monde*, 21 décembre 2001.

[44] *Le B.A. BA du BHL*, op. cité, p. 119

[45] « L'autre visage de Tariq Ramadan », *Le Monde*, 1er novembre 2003. Traité dans *Tribunes Libres Internationales n°223*, 3 novembre 2003.

[46] cf. « *Daniel Pipes, expert de la haine* », *Voltaire*, 5 mai 2004

[47] « *Ce ne sont pas seulement des voyous déstructurés qui transposent le conflit du Moyen-Orient en France : l'élite est, une nouvelle fois, au diapason de la racaille.* », Alain Finkielkraut, *L'Arche*, mai-juin 2002

[48] C'est la thèse qu'il soutenait face à Tariq Ramadan dans l'émission de télévision *Culture et dépendance* sur France 3 le 4 mai 2005.

[49] Chose rare, *cet éditorial* a été repris le lendemain par le *Los Angeles Times* : « *Pakistan's Chips in a Shady Game* », *Los Angeles Times*, 13 mai 2005.

Faut-il accepter n'importe quelle « constitution » ?

Analyse

Le référendum français sur le projet de traité constitutionnel européen est le premier scrutin qui pourrait entraîner un rejet de ce texte. Il focalise donc l'attention de l'Europe, aussi bien chez ses partisans que chez ses adversaires. Le journal autrichien *Der Standard* donne la parole à deux opposants au texte qui livrent leur point de vue sur la campagne française et sa vision dans le monde germanophone.

L'écrivain Burkhard Müller-Ullrich s'adresse Français le temps de rédiger son texte et demande aux **intellectuels allemands signataires d'un appel alarmiste en faveur du "oui" dans le journal *Le Monde*** de changer de ton. De quel droit viennent-ils dire que voter "non" est un réflexe de peur alors que leur pays a nié à sa population le droit de s'exprimer par référendum ? Par ailleurs, en quoi le rejet de ce texte serait une telle catastrophe ? Dans un style différent, l'analyste autrichien, Manfred Rotter, s'agace de la campagne d'effolement orchestré par les militants du "oui" et dénonce le choix autrichien de la ratification par la voie parlementaire. Pour l'auteur, ce texte est inepte et les Français qui ont une occasion, eux, de le rejeter doivent la saisir.

L'intellectuel allemand Jürgen Habermas s'adresse pour sa part directement aux électeurs français, et plus précisément aux électeurs de gauche hostiles au texte dans le *Nouvel Observateur*. Son raisonnement est simple : le libéralisme vise à priver les États de leur influence sur l'économie. Si on veut réguler cette économie, il faut donc retrouver une entité politique capable de peser sur elle. Or, l'Europe peut être une telle entité si elle est mieux intégrée politiquement. Puisque le traité constitutionnel a comme objectif déclaré de pousser cette intégration politique, il faut le soutenir. Selon lui, les néo-libéraux se réjouiraient d'un rejet du texte qui nuirait à l'Europe politique. À aucun moment, il ne cite de passage du texte qui vienne confirmer ses dires et qui

démontre que l'Union européenne pourra désormais peser sur les courants économiques mondiaux. Il se livre par la suite au même raisonnement en politique étrangère, les néo-conservateurs remplaçant les néo-libéraux dans sa démonstration.

La question du lien entre ce texte et la philosophie libérale est le point central de la campagne référendaire à gauche. Pour les partisans du texte, comme pour Habermas, le texte est, en soi, un frein aux excès du libéralisme. Une approche que conteste les adversaires du texte. S'exprimant dans *Le Monde*, le Prix Nobel d'économie 1988, Maurice Allais, dénie aux partisans du « oui » le droit d'utiliser cet argument. Citant l'article III-314 du Traité, il affirme que le texte détruit explicitement toute possibilité pour les États de se protéger contre les méfaits d'un libre-échange trop poussé. Dans le même quotidien, un groupe de personnalités sociales-démocrates européennes (Jean-Maurice Dehousse, Oskar Lafontaine, Pierre Larrouturou et Cesare Salvi) affirme même que ce texte est dangereux pour l'Union européenne à long terme. Le traité constitutionnel ouvre la voie à la concurrence entre États en matière fiscale à un moment où l'Europe a besoin de forts investissements publics dans la recherche, notamment en direction des énergies de substitution au pétrole. Pour les auteurs, la crise énergétique à venir va plonger l'économie mondiale dans la dépression et il faudra alors une Europe forte ayant les moyens de peser sur l'économie, pas une Europe adepte du laissez-faire.

Certains partisans du « non », dans la droite française, et notamment Philippe de Villiers, ont exprimé l'idée selon laquelle un rejet du traité constitutionnel européen entraînerait un rejet de l'adhésion turque, bien que ces deux points n'aient rien à voir. Certaines figures de l'UMP favorables au texte ont affirmé que les deux éléments n'avaient pas de liens, mais cela n'empêche pas un collectif de parlementaires du même parti d'utiliser l'argument en le retournant : en votant oui, on rejette l'adhésion turque ! En acceptant le traité constitutionnel, l'Europe construirait un projet politique fondé sur les Droits de l'homme qui serait donc définitivement incompatible avec l'adhésion turque. Cette réflexion se fonde sur le présupposé qu'islam et démocratie sont incompatibles et qu'un pays laïque dont la population est majoritairement musulmane est avant tout un pays musulman, et donc soupçonné d'islamisme rampant.

Enfin, l'intellectuel médiatique français Bernard Henri Lévy s'indigne dans un de ses éditorial du *Point*, repris par le *Los Angeles Times*, de la mascarade qu'est la guerre au terrorisme. Comment croire aux arrestations de dignitaires d'Al Qaïda au moment politique le plus opportun ? Toutefois, pour l'auteur, loin d'être un indice permettant de remettre en cause la guerre au terrorisme telle qu'elle est présentée par l'administration Bush ou de la réalité de l'existence d'une grande conspiration islamiste mondiale, cette farce est l'occasion de rappeler sa thèse du lien Ben Laden-Musharraf. S'il ne doute à aucun moment de la bonne foi de Washington, il appelle ses lecteurs à la méfiance vis-à-vis du Pakistan, prêt, selon lui, à donner la bombe nucléaire à Al Qaïda.

Réseau Voltaire

Burkhard Müller-Ullrich



Burkhard Müller-Ullrich est écrivain allemand, membre de la société d'auteurs « l'axe du bien ».

« Du malaise provoqué par l'appel allemand »

Source : Der Standard (Autriche)

Référence : « Vom Unbehagen am deutschen Mahnwesen », par Burkhard Müller-Ullrich, *Der Standard*, 12 mai 2005.

Chers amis en Allemagne qui avez essayé d'agiter les Français par **une lettre dans le journal *Le Monde***,

C'est à la mode de lancer des appels transfrontaliers, par presse interposée, dès qu'il y a des élections. Les Allemands sont dans leur élément quand il s'agit de donner des leçons politiques aux gens du monde entier. Ils auraient déjà voulu élire le président américain, nous aimerions cependant nous décider par nous-même sur cette constitution lors du référendum. Merci beaucoup pour votre intérêt et votre ingénierie pénétrante dans nos affaires nationales. Vous, les Allemands, voulez une grande Europe pour expier l'histoire horrible que porte le nom Allemagne. Nous les Français sommes fiers de notre nation et c'est ce qui vous est désagréable. Vous parlez de renoncement à la raison dans le cas où nous ne dirions pas Amen à ce long paragraphe de 500 pages qui porte le nom de Constitution. C'est nous qui avons les premiers expérimenté le règne de la raison politique, cela s'appelait la terreur et a fait couler beaucoup de sang il y a 200 ans. Nous sommes encore assez déraisonnables pour exprimer de temps en temps notre colère à nos politiciens. Vous devriez essayer, cela ferait du bien à votre culture démocratique.

À propos de démocratie, vous ne semblez pas avoir confiance en la maturité politique du peuple, sinon le référendum aurait lieu aussi chez vous. Vous avez peur que le peuple décide autrement que le parlement et vous nous lancez crânement que « la peur est un signe de faiblesse » ! Quelle est après tout votre conception de la valeur et de la fonction de la Constitution ? Nous avons le souvenir du temps où les facteurs et les conducteurs de trains ne pouvaient pas exercer si l'on avait le moindre doute quant à leur foi en la Constitution. Cela nous paraît d'autant plus inquiétant que ce monstrueux texte est technocratique et que personne ne le connaît et personne n'en veut. L'Europe commerciale fonctionne déjà et l'Europe culturelle ne concernera pas la représentation centrale à Bruxelles.

Encore une chose, veuillez arrêter de vous moquer de notre « non » à la fin du mois. Si nous disons non, alors quelques politiciens se seront échauffés pour rien mais l'ordre du monde ne sera pas bouleversé. Nous bloquons de temps en temps le pays avec des camions mais la vie reprend son cours par la suite.

Prendre un peu de plaisir au sabotage fait partie de notre culture. Vous les Allemands ne devriez pas toujours tout prendre au sérieux. Votez simplement contre cette Constitution imbécile au parlement !

Manfred Rotter



Manfred Rotter est expert en droit des peuples, en droit européen et en relations internationales à l'université Johannes-Kepler de Linz.

« Contre les cavaliers de l'apocalypse de la Constitution européenne »

Source : Der Standard (Autriche)

Référence : « Wider die apokalyptischen Reiter der EU-Verfassung », par Manfred Rotter, *Der Standard*, 10 mai 2005.

L'agitation au sujet de la Constitution européenne se limite de manière significative à la classe politique de l'Union. La Constitution a été élaborée à grands frais et signée le 9 octobre 2004 après de nombreuses modifications de dernière minute. Depuis, les gouvernements des États membres et les grands à Bruxelles souffrent d'attaques-panique et de visions lugubres au sujet de la disparition de l'Union européenne. Les électeurs appelés à se prononcer ne se laissent pas impressionner, comme si la vie pouvait continuer sans la Constitution. Ils ont raison, personne n'en a besoin.

Elle ne change pas grand-chose par rapport au traité de Nice. L'Union européenne peut très bien continuer à fonctionner sur la base de ce traité, si la direction politique des États membres le souhaite. Cette Constitution est aussi un statut quo sur le plan socio-politique. Est-ce parce qu'il ne change rien que ce texte donne le droit à l'Autriche de le faire approuver au parlement uniquement ? Avec un référendum populaire, on se placerait du côté de la constitutionalité. C'est aussi une question d'honnêteté. C'est une re-fondation de l'union qui va avoir lieu. Les fondations précédentes et les contrats d'adhésion perdent leur validité, ils ne seront pas seulement renouvelés mais remplacés. En d'autres termes, l'Union européenne et sa collectivité, à laquelle nous avons adhéré par décision du peuple, n'existera plus. La bienséance démocratique exigeait un référendum. La question est de savoir si une Constitution aussi peu indispensable, mais dans le même temps pas vraiment dommageable, va compenser l'évidente augmentation de la frustration des citoyens, alors qu'elle va être instituée partout au-dessus de leur tête.

Jürgen Habermas



Philosophe et sociologue allemand, Jürgen Habermas est directeur du Max-Planck-Institut. Tout

« Le non illusoire de la gauche »

Source : Nouvel Observateur (France)

Référence : « Le non illusoire de la gauche », par Jürgen Habermas, *Nouvel Observateur*, 5 mai 2005. Ce texte est disponible en allemand, [ici](#).

L'unification de l'Europe n'a longtemps été l'affaire que des élites politiques et tant que les citoyens y trouvaient leurs intérêts, ils n'ont rien trouvé à y redire. Dans l'Europe des 25, tous les pays ne peuvent plus disposer de postes et les citoyens refusent d'être dirigés de façon bureaucratique. Même dans les États les plus europhiles, la population se montre de moins en moins encline à tout accepter.

comme Marx, il s'intéresse à la tendance du capitalisme à s'orienter vers la crise, il est le théoricien du Patriotisme constitutionnel, patriotisme déconnecté de l'État-nation.

Le gouvernement français a eu le courage de soumettre la ratification de la Constitution à référendum. En tant qu'Allemand, j'admire cette décision. Les Allemands sont dépendants du vote français comme les Français sont dépendants du vote des Britanniques, des Polonais, des Tchèques et de tous les autres. La Constitution européenne ne pourra naître que du vote d'adhésion de vingt-cinq peuples et non de la volonté formée en commun par l'ensemble des citoyens européens. Le risque est que les électeurs se prononcent sur des bases nationales et non en faveur d'un texte débattu au sein d'un espace public européen. Il faudrait au moins que les pour et les contre des autres nations aient également accès à chacun de nos espaces publics nationaux. C'est aussi en ce sens que je comprends l'invitation qui m'est faite de prendre position dans le débat électoral français.

Je pense que la gauche française ferait un mauvais choix en voulant « dompter » le capitalisme en se prononçant contre la Constitution européenne. Il existe naturellement de bonnes raisons de critiquer le chemin pris par l'unification européenne, mais une gauche digne de ce nom ne doit pas se replier en réaction sur l'État nation. La capacité de régulation de l'État nation ne suffit plus depuis longtemps à faire pièce aux conséquences ambivalentes de la mondialisation économique. Ce n'est qu'au niveau européen que l'on parviendra à retrouver une partie de la capacité de régulation économique perdue de l'État. Une gauche active et lucide dans sa politique européenne aurait déjà depuis longtemps incité à une harmonisation beaucoup plus poussée. Il faut que l'Union européenne retrouve sa capacité d'action après l'élargissement et c'est ce à quoi s'emploie la Constitution. Si ce texte était rejeté, l'Union replongerait dans l'impuissance, ce qui réjouirait les néolibéraux.

Grâce à ce texte, l'Union européenne pourra également développer un « soft power » suffisant pour contrer les ambitions des néo-conservateurs. **George W. Bush** ne pourrait que se réjouir, dans ces conditions, d'un rejet de la Constitution européenne. Nous ne pourrions faire face de manière offensive aux défis et aux risques liés à un monde en rupture que si nous renforçons l'Europe plutôt que de chercher à exploiter, au prix d'un vieux populisme, les angoisses, par ailleurs bien compréhensibles, de la population. On ne peut pas se permettre d'attendre d'hypothétiques re-négociations, il faut un outil capable de peser sur le monde.

Si la France rejette le traité, une dépression s'emparera de l'Europe. Si les Britanniques disent non, ce pays serait mis face à ses responsabilités par l'Union européenne, mais la France est l'un des fondateurs de l'Europe et c'est l'intégralité de l'édifice qui serait ébranlé. En outre, il faut se surestimer de manière grotesque pour imaginer, comme le font les partisans du non de gauche, que la Constitution serait renégociée au seul prétexte qu'au sein de la coalition perverse du non français se trouvent également quelques europhiles pour qui l'intégration politique ne va pas assez loin.

Maurice Allais



Maurice Allais est Prix
Nobel d'économie 1988.

« Aveuglement »

Source : Le Monde (France)

Référence : « Aveuglement », par Maurice Allais, *Le Monde*, 15 mai 2005.

Suivant les avis les plus autorisés, à gauche comme à droite, le projet de Constitution, s'il était adopté, représenterait un rempart majeur contre « les excès du libéralisme ». Le terme « libéralisme » n'est pas approprié car par ce terme, ce qu'on désigne en fait c'est la « chienlit laisser-fairiste ».

Pourtant, l'article III-314 stipule clairement : « Par l'établissement d'une union douanière, conformément à l'article III-151, l'Union contribue, dans l'intérêt commun, au développement harmonieux du commerce mondial, à la suppression progressive des restrictions et aux investissements étrangers directs, ainsi qu'à la réduction des barrières douanières et autres ». Par conséquent, cette constitution ne protège en rien des « excès du libéralisme ».

Au contraire, ce texte institutionnalise la suppression de toute protection des économies nationales de l'Union européenne. Cet article reprend l'article 131 du Traité de Rome en y ajoutant « la suppression progressive des restrictions aux investissements étrangers directs ». Comme je l'ai démontré dans mon livre *La Mondialisation. La destruction des emplois et de la croissance. L'évidence empirique*, l'application inconsidérée, à partir de 1974, de cet article 110 du Traité de Rome a conduit à un chômage massif sans aucun précédent et à la destruction progressive de l'industrie et de l'agriculture.

Pour être justifié, l'article III-314 du projet de Constitution devrait être remplacé par l'article suivant : « Pour préserver le développement harmonieux du commerce mondial, une protection communautaire raisonnable doit être assurée à l'encontre des importations des pays tiers dont les niveaux des salaires au cours des changes s'établissent à des niveaux incompatibles avec une suppression de toute protection douanière. ».

Jean-Maurice Dehousse, Oskar Lafontaine , Pierre Larrouturou , Cesare Salvi

Ancien ministre-président socialiste de la Wallonie et ancien maire de Liège, Jean-Maurice Dehousse est député européen.

Oskar Lafontaine est ancien ministre des Finances social-démocrate allemand, ancien ministre-président du Land de Sarre et ancien président du SPD.

Pierre Larrouturou est porte-parole de l'Union pour l'Europe sociale.

Cesare Salvi est vice-président démocrate de gauche du Sénat italien.

« Renégocier le traité, sinon l'Europe va dans le mur »

Source : Le Monde (France)

Référence : « Renégocier le traité, sinon l'Europe va dans le mur », par Jean-Maurice Dehousse, Oskar Lafontaine, Pierre Larrouturou et Cesare Salvi, *Le Monde*, 13 mai 2005.

La Roumanie va adhérer à l'Union et, pour fêter cela, elle a décidé de baisser son impôt sur le bénéfice des sociétés. Comme les voisins baissent leur impôt sur les bénéfiques, l'Allemagne fait pareil : l'impôt va passer de 38,3 % à 32 %. En quinze ans, le taux moyen d'impôt sur les bénéfiques a déjà baissé d'un tiers en Europe. Pour la France, en 2005, c'est un manque à gagner de 17 milliards (l'équivalent du déficit de la Sécurité sociale). Jamais les bénéfiques n'ont été aussi importants et jamais on a autant baissé les taux d'imposition. Comment va-t-on financer la recherche, l'éducation, les retraites ou la santé, si l'on continue ce moins-disant fiscal ? La seule fois où l'on a assisté à cette course entre États voisins, c'était aux États-Unis entre États fédérés dans les années 20 et cela a participé à la crise de 1929. Pour éviter cela, désormais, 60 % des taxes et impôts sont prélevés par l'État fédéral.

Hélas, la Constitution européenne nous interdit de créer un impôt européen et empêche tout mouvement d'harmonisation. La concurrence de tous contre tous devient la règle. Dans son dernier livre, Jean-Paul Fitoussi stigmatise cette constitution qui ferait de l'Europe le seul ensemble de la planète dans lequel les instruments macro-économiques traditionnels sont inexistantes ou empêchés. Alors que beaucoup d'économistes pensent que nous nous dirigeons vers une crise très grave, l'Europe se prive de moyens de réagir en cas de chocs externes. La dette états-unienne pourrait entraîner une fin de la croissance mondiale. Il faut donc vérifier que tous les instruments de régulation sont disponibles et bien coordonnés, convoquer un nouveau Bretton Woods, créer un impôt européen ou des écotaxes pour financer la recherche (en matière énergétique en particulier) et finançant un plan d'action pour diviser par deux notre consommation d'énergie d'ici 2010. Il faudrait donner à la Banque centrale européenne un objectif de croissance (comme la Réserve fédérale). Construire, au niveau européen, un nouveau contrat social qui assure un partage de la valeur ajoutée plus juste et plus favorable à la consommation et à la croissance. Au lieu de cela, on endort le citoyen en lui disant que la Partie III du texte n'est qu'une reprise de textes existants. C'est bien ça le problème ; ces textes ont 20 ans ou plus. L'Histoire sera sans doute sévère avec ceux qui ont rédigé ce traité. Le libéralisme des uns et la paresse intellectuelle des autres nous amènent dans le mur. L'Europe reste notre avenir mais il faut renégocier ce texte. Cela passe par un non français. Les dégâts du libéralisme sont tels que partout les esprits évoluent. Plutôt que de constitutionnaliser des règles du jeu qui nous mènent dans le mur, il faut d'urgence ouvrir une nouvelle négociation avec ceux qui le veulent.

Le président et les membres du groupe de travail « le Oui pour le Non »

Les députés français
Richard Mallie, Marc
Bernier, Gabriel Biancheri,
Jean-Marie Binetruy,
Ghislain Bray, Roland
Chassain, Charles Cova,
Bernard Depierre, Jean-
Jacques Descamps,
Georges Fenech, Bruno
Gilles, Maurice Giro,
Claude Goasguen,
François Grosdidier,
Dominique Le Mener,
Dominique Paille,
Christian Philip, Michel
Raison, Eric Raoult,
Jacques Remiller,
François Rochebloine,
André Santini, Guy
Teissier, Léon Vachet,
Philippe Vitel.

« Voter oui pour mieux dire non »

Source : Le Figaro (France)

Référence : « Voter oui pour mieux dire non », par Le président et les membres du groupe de travail « le Oui pour le Non », *Le Figaro*, 11 mai 2005.

Le 17 décembre 2004, les chefs d'État de l'Union européenne ont décidé de l'ouverture des négociations d'**adhésion de la Turquie à l'Union européenne**. Malgré la longueur annoncée de ces négociations et leur issue incertaine, nous sommes nombreux à être exaspérés à l'idée même de l'ouverture de ces négociations. Ce sentiment est renforcé par l'attitude de M. **Recep Tayyip Erdogan** qui a exclu toute autre issue que l'adhésion au terme des négociations et qui s'est montré menaçant.

Le traité constitutionnel européen et sa charte des droits fondamentaux construisent un projet politique qui est aujourd'hui incompatible avec l'adhésion turque. Comment pourrions-nous intégrer dans notre projet politique européen un État turc dont le Premier ministre actuel a déclaré : « Les minarets sont nos baïonnettes, les coupoles nos casques, les mosquées nos casernes et les croyants nos soldats » ? La Constitution définit également un projet politique et construit une entité avec une sécurité et une défense commune. Intégrer la Turquie créerait un choc budgétaire qui mettrait en péril cette nouvelle Europe. En effet, cette intégration coûterait l'équivalent du quart du budget de l'Union européenne. Cette situation fera perdre le « droit à subside » à une dizaine de régions des nouveaux États membres.

La Constitution est le meilleur des remparts contre l'hypothèse de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. De plus, la révision de la Constitution française va rendre obligatoire l'organisation d'un référendum pour tout élargissement de l'Union européenne à des États pour lesquels l'ouverture des négociations d'adhésion aura été décidée après le 1er juillet 2004. Donc, les Français auront le dernier mot sur la Turquie.

Toutefois, refuser l'adhésion turque ne signifie pas lui tourner le dos. Nous pensons que la Turquie peut devenir le pôle fédérateur des peuples turcophones de l'Asie, de ceux du Caucase et de ceux du Moyen-Orient. Là encore, le projet de Constitution européenne (article 57) nous apporte une solution en créant un statut spécial destiné aux pays qui jouxtent l'Europe, mais qui sont au-delà de ses frontières : le statut de partenaire privilégié. Ainsi, rejeter le projet de Constitution nous priverait de nos meilleurs atouts pour refuser l'adhésion de la Turquie à l'Union. A contrario, en votant oui, nous nous dotons d'un projet politique incompatible avec l'adhésion de la Turquie.

Bernard-Henri Lévy



Bernard-Henri Lévy, chef de file des « nouveaux philosophes », est chroniqueur à l'hebdomadaire *Le Point* de Claude Imbert. Il est l'auteur de *Qui a tué Daniel Pearl*.

« Où l'on voit revenir - de plus belle - la question pakistanaise... »

Source : Los Angeles Times (États-Unis)

, Le Point (France)

Référence : « Où l'on voit revenir - De plus belle - La question pakistanaise... », par Bernard Henry Lévy, *Le Point*, 12 mai 2005

« Pakistan's Chips in a Shady Game », *Los Angeles Times*, 13 mai 2005.

Quelques heures avant que le Pakistan annonce aux États-Unis qu'il ne voterait pas leur résolution en faveur de la guerre en Irak, les forces spéciales pakistanaïses arrêtaient Khaled Cheikh Mohammed, numéro trois d'Al Qaïda. Quatre mois plus tard, Naeem Noor Khan, autre cerveau de l'organisation, est arrêté à la veille d'une visite de **Pervez Musharraf** à Camp David. Le Pakistan y recevra trois milliards de dollars d'aide. Abou Zoubaida, responsable des opérations extérieures d'Al Qaïda, sera arrêté au moment du débat parlementaire sur le montant de cette aide. Le 11 septembre, date anniversaire, ils arrêtent Ramzi ben al-Shaiba, l'homme de la cellule de Hambourg. Abou Faraj Farj al-Libbi est arrêté aujourd'hui alors que Washington veut conditionner la livraison des F16 au droit d'interroger Abdul Qader Khan, père de la bombe islamiste et parrain de tout le réseau de trafics impliquant, on s'en souvient, l'Iran, la Corée du Nord et, peut-être, des laboratoires d'Al Qaïda à Kandahar.

On pourra parler de coïncidences, mais on ne m'enlèvera pas de l'idée qu'il y a là ce qui ressemble à un bras de fer. Tout se passe comme si le pouvoir pakistanaïse savait où les trouver et les livrait au compte-goutte en fonction de ses besoins. Les optimistes se réjouiront d'apprendre qu'il y a un pays, sur cette planète, où l'on en sait un peu plus long sur les caches des lieutenants de Ben Laden ainsi que, peut-être, de Ben Laden lui-même. Les pessimistes s'inquiéteront plutôt, eux, de cette indication nouvelle du double jeu pakistanaïse. Pour ce qui me concerne, mon siège est fait. Ayant pu observer lors de mon enquête sur Daniel Pearl les liens troubles entre le Pakistan et le jihad international, je n'ai guère d'illusions quant à la sincérité des dirigeants d'Islamabad lorsqu'ils se présentent comme les meilleurs élèves de la classe antiterroriste.

J'espère que **Condoleezza Rice** n'a pas plus de doutes que moi et qu'elle sait ce qu'elle fait, et pourquoi elle le fait, quand elle félicite le Pakistan.

Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

Directeur de la publication : Thierry Meysan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

Prix au numéro (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php .